

TIRAGE AU SORT DE TERRAINS DE VILLÉGIATURE 2018

Nom du tirage : Baie Rocheuse

Code de tirage : TE1401

Nombre de terrains : 1

Proximité du plan d'eau

Riverains	
Semi riverains	X
Non riverains	

Type d'attribution

Location	X
Vente	

DESCRIPTION DES TERRAINS

Localisation

Région administrative : Lanaudière

MRC : de Matawinie

Municipalité : Saint-Guillaume-Nord

Canton, seigneurie, paroisse ou bassin : Canton de Gouin

Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) : Collin

Feuillet cartographique (BDTQ 1/20 000) : 31J09-0202

Accès

Trajet : Route 131 jusqu'à Saint-Michel-des-Saints. Juste avant l'église, prendre la rue Saint-Michel et rouler 16 km jusqu'au chemin du lac Lusignan à droite. Rouler 6 km sur ce chemin en gravier. Prendre le chemin de la Baie-Rocheuse à gauche.

Accessibilité/Moyen de transport : Automobile

Caractéristiques physiques du plan d'eau

Superficie (ha) : 132

Longueur (m) : 3 000

Largeur (m) : 500

Caractéristiques fauniques

Zone de chasse : 15

Principales espèces pêchées : Brochet et perchaude

Terrain

Dimension (m) x (m) : 72 x 74

Superficie (m²) : 4 400

Infrastructures disponibles : Électricité

Arpentage/Lotissement : Non

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Le locataire d'une terre à des fins de villégiature ne peut y construire ou y installer qu'une seule habitation. Il peut cependant y ériger des dépendances comme un garage, une remise ou un cabanon.
- Le locataire ne peut aménager qu'une seule voie d'accès à l'habitation sur la terre louée. L'emprise de cette voie d'accès, construite aux frais du locataire ne peut avoir plus de 6 m de largeur.
- Les chemins d'accès à partir du chemin principal devront être construits aux frais du locataire, dans certain cas.
- En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, la MRC ou la municipalité peut exiger, lors de la demande d'un permis de construction, « une étude de caractérisation du site et du terrain naturel » réalisée par une personne membre d'un ordre professionnel.
- Pour des informations générales sur la location d'emplacement de villégiature, visitez le www.mern.gouv.qc.ca/territoire/location-terrains-droits
- Le locataire dont la terre louée est située sur le territoire d'une ZEC doit acquitter certains autres frais (frais de circulation, droits de pêche, etc.). Veuillez contacter l'Association de Chasse et pêche Collin inc. pour plus de détails.
- Les activités sur les terres du domaine de l'État sont nombreuses et doivent être exercées en tout respect des droits légitimes des autres utilisateurs. Dans cet esprit de cohabitation harmonieuse et respectueuse, prenez note que, dans certaines régions du Québec, les terres du domaine de l'État sont susceptibles d'être fréquentées par des membres de communautés autochtones reconnues par le gouvernement du Québec à des fins d'activités alimentaires, rituelles ou sociales.

COÛTS PAR TERRAIN

Terrain offert en Location

Le loyer et les frais devront être payés en totalité en argent comptant ou par chèque lors de la séance d'attribution des terrains. Le bail est signé le jour de la séance d'attribution et il entre en vigueur le premier jour du mois suivant. Le loyer sera ajusté à chaque année conformément à la réglementation en vigueur.

No de terrain	Superficie (m ²)	Loyer annuel	Frais d'ouverture de dossier*	Frais d'administration*	Frais de mise en valeur *	TOTAL*
14	4 400	767 \$	127,62 \$	387,47 \$	na	1 282,09 \$

* Les montants incluent la TPS et TVQ.

COORDONNÉES UTILES

Information sur ce tirage au sort

(Terrain, loyer, attribution, conditions de location)

MRC de Matawinie

Adresse civique : 3184, 1^{re} Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0

Téléphone : (450) 834-5441, poste 7095

Site Internet : www.mrcmatawinie.org

Courriel : amiron@matawinie.org

Travaux sur les terres du domaine de l'État

(Permis de coupe de bois, de construction ou d'aménagement d'un chemin d'accès au terrain)

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

Unité de gestion de : Laval-Lanaudière

Adresse civique : 150, rue Saint-Michel, Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Québec) J0K 2K0

Téléphone : (450) 886-0916

Courriel : lanaudiere.foret@mffp.gouv.qc.ca

Site web : www.mffp.gouv.qc.ca/les-forets/permis-et-autorisations

Activités fauniques

(Information réglementaire sur la chasse, la pêche et le piégeage)

Service à la clientèle du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Ligne sans frais : 1 877 346-6763

Courriel : services.clientele@mffp.gouv.qc.ca

Site web : www.mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/service-clientele

Vous pouvez aussi joindre :

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

Bureau de protection de la faune de Lanaudière

Adresse civique : 8081A, Brassard, saint-Michel-des-Saints (Québec) J0K 3B0

Téléphone : (450) 833-6756

Permis de construction

Municipalité ou MRC : MRC de Matawinie

Adresse civique : 3184, 1^{re} Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0

Téléphone : (450) 834-5441, poste 7035

Site Internet : www.mrcmatawinie.org

Courriel : tno@matawinie.org

Information géographique

(Cartographie topographique et thématique, photographie aérienne, imagerie satellite)

MERN - Géoboutique Québec

Téléphone : 1 866 226-0977

Courriel : geoboutique@mern.gouv.qc.ca

Site web : geoboutique.mern.gouv.qc.ca

Information sur la ZEC

ZEC : Association de Chasse et pêche Collin inc.

Adresse civique : 8370, chemin Brassard, Saint-Michel-des-Saints (Québec) J0K 3B0

Téléphone : (450) 833-5195

Courriel : zeccollin@outlook.com

Site web : <http://zeccollin.reseazec.com>